



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Beaucens

Autres communes :

R500

Appellation : Manoir de Cohitte

Monument(s)

Appellation : Manoir de Cohitte

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 19/01/1998

Étendue de la protection : Le manoir de Cohitte ainsi que toutes ses dépendances (cad. B 150, 151) : inscription par arrêté du 19 janvier 1998

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.